

Kigali, le 15/07/1986

N° 2692 /15.17

*Vu*

A traiter par *AFEXT*

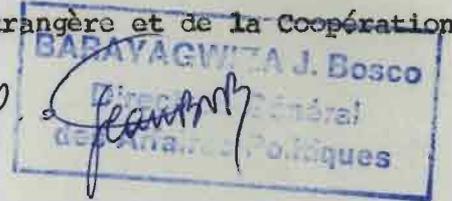
Date entrée : *18.7.86*

N° Classement : *13916/15.17*

Monsieur l'Ambassadeur de la République  
Rwandaise à

KINSHASA

S/C et C.P.I. de Monsieur le Ministre  
des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI



Projet de fourniture de  
matériel audio-visuel.

Monsieur l'Ambassadeur,

Suite à la note verbale n° 628/16.11.07/B,8  
que vous avez adressée à l'Ambassadeur du Japon accrédité à Kigali avec  
Résidence à KINSHASA le 2 Mai 1986 relative à la Coopération Bilatérale Nippo-  
Rwandaise de 1986 à 1990, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un projet de  
demande de matériel audio-visuel destiné à l'éducation de la population.

Il s'agit de Cinébus, de Caméras, et de  
Video Cassette.

Je vous demanderais d'insister auprès de  
notre partenaire Japonnais pour qu'il accueille favorablement cette requête  
dont l'importance est certaine pour l'éducation populaire au RWANDA.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur,  
l'expression de ma haute considération.

C.P.I. à :

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
et du Développement Communal  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement  
Primaire et Secondaire  
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEN.



# Projet de fourniture du matériel audio-visuel.

## 1. Exposé des motifs.

Les loisirs éducatifs, récréatif et culturels sont encore très peu développés au Rwanda.

Dans les centres urbains les plus importants tels que KIGALI, BUTARE et GISENYI la population passe son temps libre à se promener.

Les quelques salles de cinéma et de théâtre sont trop petites pour une population aussi nombreuse et les jeux d'équipes, d'intérieur et de société sont encore à l'état embryonnaire.

Cette situation de sous équipement en matière de loisirs et de culture conduit les jeunes; qui sont la plus grande composante de nos jeunes centres urbains, à se chercher des occupations pis-aller ou à s'adonner à l'alcool et à d'autres excès.

Quant au milieu rural, à part quelques équipes de football, de volleyball et de basketball qui jouent les dimanches après midi ou des veillées traditionnelles qui sont rendues rares par l'acculturation et les moyens limités des familles, aucun autre loisirs n'est enregistré. Le cinéma est pratiquement inexistant alors qu'il est l'un des moyens d'instruire et d'épanouir une population en pleine marche pour le développement.

## 2. Le Projet.

Le projet consiste dans l'éducation des masses rurales, surtout jeunes, en leur montrant les réalisations des autres régions du pays et des autres pays du monde pour leur ouvrir d'autres horizons, leur donner de nouvelles idées et les inciter à persévérer dans la voie du développement du Rwanda.

Il consiste aussi à fournir aux jeunes urbains des loisirs sains, culturels et récréatifs, pour leur permettre de s'épanouir, de se former et d'améliorer leurs rendements au service.

.../...

Pour ce réaliser, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a besoin d'une quantité importante de matériel audio-visuel dont nous citons le principal:

- Un cinébus équipé d'un groupe électrogène 220V, de projecteurs 16 mm, de projecteurs de diapositives et de cassetophones dans chaque Préfecture, soit 10 cinébus.
- Dix caméra 16 mm et une quantité suffisante de films vierges pour favoriser l'échange d'information entre les dix Préfectures et ainsi valoriser les cinébus.
- Quatre projecteurs de cinéma 16 mm pour les Centres urbains de KIGALI et BUTARE.
- Quatre Vidéo-Cassettes pour les Centres urbains de KIGALI et BUTARE.

### 3. Mise en oeuvre du Projet.

Comme le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dispose de 3 ou 4 cadres dans chaque Préfecture, l'un de ces cadres passera un stage pratique au Centre Culturel Franco-Rwandais à KIGALI pour maîtriser le maniement des appareils, l'animation culturelle et la prise d'images et de son. Ce stage sera financé par le Budget Ordinaire du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Afin de minimiser les coûts et d'acquérir l'expérience nécessaire, le projet sera limité à 5 cinébus et leurs équipements et leurs caméras soit un par deux Préfectures et un pour la ville de KIGALI ainsi que à quatre Vidéo-Cassettes pour les Centres urbains de KIGALI et BUTARE.

Chaque deux Préfectures élaboreront un programme cohérent chaque mois pour faire participer le plus grand nombre possible de gens et, si possible, des clubs de cinéma pourront être constitués dans les communes pour aider à l'entretien de ce matériel collectif.

.../...

#### 4. Financement demandé.

- 6 cinébus équipés chacun d'un groupe électrogène, un projecteur 16 mm, un caméra 16 mm + films, un projecteur de diapositives, un appareil photo et un cassetophone à 3.000.000 FRW chacun  
: 18.200.000 FRW.

- 4 appareils Vidéo-Cassettes pour les centres urbains de KIGALI et BUTARE avec films éducatifs, récréatifs et culturels à 450.000 FRW : 1.800.000 FRW

Total demandé : 20.000.000 FRW.

#### 5. Contrepartie Rwandaise.

##### a) Investissement.

Stage de 10 animateurs culturels au Centre Culturel Franco-Rwandais à KIGALI à 3000 FRW/J X 20J X 10 600.000 FRW.

##### b) Fonctionnement: par an

- Frais d'entretien et carburant de 6 cinébus

- . Entretien 15.000 FRW/mois X 12 mois X 6 = 1.080.000 FRW
- . Carburant 40l/j X 300 j X 66 FRW X 6 = 4.752.000 FRW.
- . Frais de déplacement de l'animateur et du chauffeur: 3000 FRW X 300 j = 900.000 FRW
- . Salaires de l'animateur et du chauffeur 30.000 FRW X 12 = 360.000 FRW
- . Frais de maintenance des appareils = 1.200.000 FRW

Total contrepartie = 8.892.000 FRW.

Coût Total du Projet : 28.892.000 FRW

Kigali, le 18/6/1986.